

Un reconfinement causerait une perte d'activité entre 10% et 18%, selon Bercy

Un troisième confinement pourrait entraîner une perte d'activité entre 10% et 18% selon le degré de contrainte qui serait appliqué aux Français et aux entreprises, selon une évaluation du ministère de l'Economie.

Temps de lecture : minute

27 janvier 2021

"Le confinement ne peut être que la toute dernière mesure quand toutes les autres ont été essayées", a estimé mercredi le ministre de l'Economie Bruno Le Maire sur France Culture, en évoquant l'impact d'un troisième confinement. Selon l'évaluation de Bercy, dévoilée par Le Parisien et confirmée à l'AFP par le ministère, un confinement a minima, incluant une fermeture des collèges et lycées et des restaurants d'entreprises, entraînerait une perte d'activité de 10% par rapport au niveau d'avant-crise.

Un confinement strict, avec fermetures de tous les établissements scolaires et des commerces non essentiels, causerait une perte d'activité de 18%, toujours selon le ministère. C'est moins qu'au printemps, où la perte avait atteint plus de 30%, car le gouvernement estime que certains secteurs comme l'industrie et le bâtiment continueraient de fonctionner. Enfin, un scénario intermédiaire, dans lequel les écoles et crèches resteraient ouvertes, mais avec une fermeture des collèges et lycées et des commerces non-essentiels, entraînerait une perte d'activité de 13%, soit à peine plus qu'en novembre dernier (-12%). Le ministère a précisé à l'AFP

qu'actuellement, les fermetures administratives imposées aux cafés et restaurants, ainsi qu'aux activités culturelles et touristiques entraînent une chute d'activité de 7%, à laquelle vient s'ajouter 1% de perte supplémentaire due au couvre-feu à 18 heures.

Article écrit par AFP